

Le **B**iL



N°47 - FÉVRIER 2012

Plus d'infos, de photos et de vidéos sur lhuisserie.fr

Les valeurs, support de l'action

J'ai la chance de présider une équipe municipale constituée **d'élus très impliqués** dans leur engagement municipal et qui ont tous la volonté d'œuvrer en priorité dans l'intérêt de la commune, en s'écoutant et en prenant le temps de s'enrichir des réflexions et des contributions des uns et des autres.

Je crois que cela est dû à la fois aux compétences de chacun, dans des domaines différents, complémentaires et multiples, mais aussi, et peut-être surtout, au fait que nous échangeons et que **nous partageons des valeurs qui nous guident**.

L'honnêteté, la sincérité et le respect en constituent les fondements indispensables à la considération des uns pour les autres, sans quoi le mépris pointe et la vie en collectivité devient conflictuelle et impossible. Cette considération n'est qu'une situation normale, mais j'éprouve le besoin de le dire tant nous voyons chaque jour des responsables politiques proférer des mensonges avec un aplomb incroyable.

Les valeurs sont aussi celles que nous voulons servir par nos projets et la façon de les conduire. Ainsi, nous avons choisi de mettre l'accent sur l'accueil, la rencontre, les échanges entre les générations, la qualité du cadre de vie. Ceci à travers la conception **et l'organisation de nos lieux de vie** et de leur **entretien permanent par les équipes techniques des services** de la commune.

Nous veillons à mettre des moyens pour renforcer **la richesse du tissu relationnel**, avec tous ceux qui s'investissent dans la vie associative, qui croient à son importance pour la construction de repères, d'un environnement propice à la confiance et à la sérénité. Dans le monde qui nous entoure, la réussite est souvent représentée par la

priorité donnée aux valeurs matérielles et au paraître, avec tous ses débordements, ce qui ne constitue pas vraiment des exemples éducatifs.

Nous sommes nombreux à être conscients de l'enjeu de l'éducation et donc à considérer l'importance qu'il y a de construire ou d'actualiser **notre projet éducatif**. Nous voulons le faire avec tous ceux qui œuvrent au quotidien auprès de la jeunesse et de l'enfance, dans les différents services pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la restauration, les atsem, les enseignants... et avec les accompagnateurs de la vie associative et les parents.

La question que nous travaillons est : **que voulons-nous transmettre** aux enfants et aux jeunes, et comment ? Ils doivent trouver toute leur place dans la société, avoir confiance dans leur possibilité, vivre en étant considérés et en considérant les autres, être préparés à prendre leur part de responsabilité dans la société qu'ils contribuent à construire. C'est un travail qui mérite toute notre attention.

Nous voulons prendre en compte à la fois les préoccupations actuelles de l'ensemble des habitants et aussi l'intérêt des générations à venir. Sur ces bases, nous pouvons affirmer notre confiance dans l'avenir.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année. Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre commune et j'invite les autres à chercher à bénéficier des chances que nous avons à vivre ici.



Christian Briand

ÉCOLE PUBLIQUE Trois, c'est trop !

Le Conseil municipal a été informé par l'inspecteur académique de la fermeture d'une classe à l'école publique pour la rentrée prochaine. C'est la troisième année consécutive qu'une classe serait supprimée à L'Huisserie. Les parents s'inquiètent et réagissent.

Nous percevons cette annonce, nouveau coup dur pour notre école, comme une véritable sanction, qui frappe la commune sur des bases qui nous échappent.

En effet, nos prévisions d'effectifs s'appuient sur les faits suivants :

- augmentation des naissances entre 2009 et 2010 de plus de 40%,
- arrivée de nouvelles familles, notamment au domaine du Bois,
- programme de construction de nouveaux logements sociaux déjà engagé.

Cette sanction entraîne un véritable traumatisme auprès des familles qui s'inquiètent, à juste titre, pour l'éducation de leurs enfants.

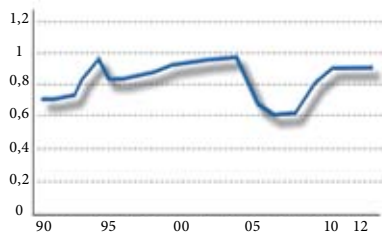
La fermeture d'une classe ne se justifie pas à L'Huisserie. C'est pourquoi nous avons envoyé un courrier à l'inspecteur d'académie pour réétudier la situation en juin, sur des bases plus précises et factuelles.

Tarifs 2011 eau et assainissement

Eau	Prix HT
Abonnement	20,00 €
Prix du m ³ pour les premiers 1000 m ³	0,90 €
Prix du m ³ au-delà de 1000 m ³	0,82 €

Le prix du m³ consommé reste au même niveau pour la 3^e année consécutive. Il est fixé à 0,90 € par m³. C'est un prix inférieur à ce qu'il a été entre 1994 et 2005 (voir graphique ci-dessous).

Par ailleurs, il est à nouveau inférieur à la moyenne des prix pratiqués en 2011 sur Laval Agglomération (de 16% environ, pour 120 m³ consommés, avec assainissement et taxes).



Variation du prix de l'eau depuis 1990

Assainissement	Prix HT
Abonnement	15,00 €
Redevance par m ³ d'eau consommé	0,74 €
Taxe de raccordement à l'égout	612,08 €

Le prix de l'assainissement reste inchangé depuis 2006, année où il avait baissé de 15 centimes.

Et les taxes ?

Les différentes taxes appelées par le Conseil général via le Fonds départemental de l'eau, et par l'Agence de l'eau, pour la pollution domestique et la modernisation des réseaux, sont intégralement répercutées auprès des habitants. En 2011, elles se sont élevées à 0,766 € par m³ consommé.

Trois priorités en 2012

L'année 2012 sera marquée par trois dossiers importants : l'Espace du Maine, la maison de santé et la poursuite des programmes engagés.

A L'Huisserie, 2012 sera caractérisée par la réalisation d'un équipement important : l'Espace du Maine. La commune lui consacra, en priorité, une partie de ses ressources financières, et cela pendant deux ans. La préparation de ce dossier a été anticipée, car la commune s'est désendettée ces dernières années pour pouvoir faire appel à l'emprunt, sans saturer sa capacité de financement.

La création d'une maison de santé constitue une nouvelle opération pour structurer les équipements communaux. L'Huisserie s'engage dans ce projet en partenariat avec deux autres communes pour l'instant, Entrammes et Parné-sur-Roc. Cette initiative bénéficiera d'aides de la Région et de Laval Agglomération.

Ces investissements conséquents ne remettent pas en cause les programmes habituels, dits de mise à niveau du patrimoine. Ces derniers portent sur le gros entretien,

les réparations importantes, le renouvellement de matériels. Ils vont être poursuivis comme par le passé, dans le respect d'un cadre budgétaire maîtrisé et avec une approche respectant le développement durable

La finalisation du plan local d'urbanisme (PLU) devrait aboutir en 2012. Les études engagées à ce titre (élaboration du règlement d'urbanisme, inventaire des zones humides, recensement des haies, réseau d'eaux pluviales...) arrivent à leur terme. D'autres sont prévues dans leur prolongement, notamment une étude d'urbanisme du centre-bourg, ainsi que la faisabilité d'une chaufferie bois pour les bâtiments publics, d'un plan de gestion des haies...

D'autre part, des crédits vont être inscrits au budget pour réaliser d'éventuelles acquisitions immobilières, si l'opportunité se présente et si elles ont un intérêt pour la commune.

Le lotissement de La Hamardière va être clos sur le plan comptable en 2012. Les excédents dégagés seront réinjectés dans les recettes du budget général, comme cela a été le cas dans le passé pour les autres lotissements communaux. En ce qui concerne

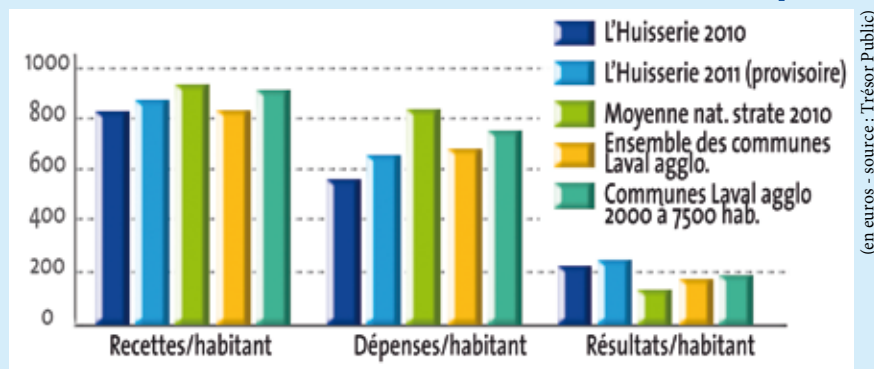
le lotissement de La Perrine, 2012 sera consacrée aux études de conception.

Il n'y a pas de gros programmes d'investissement envisagés dans le cadre des budgets "eau et assainissement". Les équipements existants présentent encore un bon état d'ensemble. Le budget "production d'électricité" est de faible ampleur. Il concerne les panneaux photovoltaïques posés sur la salle des Rosiers. La réflexion se poursuit sur l'intérêt de créer un nouveau site de production.

Enfin, le suivi et la maîtrise des budgets de fonctionnement restent une démarche constante de l'équipe municipale. Il faut concilier le double objectif de mettre à disposition de la population des services de qualité et de réaliser des résultats comptables d'un bon niveau, pour pouvoir assurer l'autofinancement des programmes d'investissement.

La situation comptable et financière de la commune permet de reconduire les taux des impôts locaux, sans augmentation, tout en maintenant à la fois le niveau de qualité des services et une capacité à financer les programmes d'investissements envisagés.

Résultats de fonctionnement 2010 (et 2011 provisoires)



Sans tenir compte des écritures comptables concernant le futur lotissement de La Perrine, le résultat de

fonctionnement reste inchangé et est toujours supérieur à la moyenne des communes de l'agglomération.

Les recettes et dépenses par habitant demeurent inférieures à la moyenne des communes de l'agglomération.

(en euros - source : Trésor Public)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre cadre de vie apprécié !

L'enquête réalisée en 2011 a mis en évidence qu'une grande majorité des habitants appréciaient particulièrement leur cadre de vie. Pour nous tous et les futurs habitants, il faut conserver cet équilibre entre ville et campagne.

La loi de juillet 2010 nommée "Engagement national pour l'environnement", plus connue sous le nom de loi "Grenelle 2" impose d'adapter les documents d'urbanisme tels que celui du PLU aux objectifs environnementaux.

Réflexions sur l'environnement

Pour satisfaire à ces nouvelles obligations, les élus ont mené plus loin les réflexions portant sur les points principaux, comme :

- l'analyse et la justification de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- la contribution à la réduction des besoins de déplacements et la réduction des émissions des gaz à effet de serre,

- la protection des trames verte (haies) et bleue (cours d'eau), ainsi que la restauration des continuités écologiques.

Penchons-nous sur l'un des thèmes de réflexion, qui mobilise encore fortement les élus du groupe de travail PLU. Il s'agit du recensement puis du classement des haies bocagères de notre belle campagne l'Huissérienne. Un environnementaliste, du cabinet d'urbanisme *Atelier du Canal* de Rennes, a accompagné et guidé les élus dans leur réflexion. Le protocole de travail retenu a permis de préciser, étape par étape, les enjeux et les objectifs à atteindre. Dans un premier temps, une prélocalisation des haies a été réalisée, à partir des photos aériennes les plus récentes. Les élus sont ensuite allés vérifier sur le terrain l'existence de chacune de ces haies.

Classification

Une première classification des haies a pu être établie en fonction de l'intérêt qu'elles présentaient chacune au regard :

- de la régulation des eaux pluviales,
- de la protection des cours d'eau,
- du paysage perçu depuis les voies routières ou en limite de la zone agglomérée du bourg,
- de l'agrément procuré le long des chemins de randonnée.

Après plusieurs soirées de débat, les élus de la commission ont souhaité retenir certains critères comme "prioritaires", pour aboutir à la proposition d'une carte de L'Huissérie détaillant les haies à préserver.

Le 30 janvier dernier, les agriculteurs ont été invités pour une présentation de la démarche, ainsi que des documents de localisation et du classement des haies qui paraissent présenter le plus d'intérêt pour les élus. Le débat a porté en particulier sur la préservation de certaines d'entre-elles.

Ont été également évoquées lors de cette soirée, la valorisation du bois issu de l'entretien des haies et la possible mise en place d'un plan de gestion concertée entre la commune et les agriculteurs.

**Rosiers, Bleuets,
Œillets,
tiércé gagnant**

Parmi les sept premiers lauréats du concours 2011 des maisons fleuries, trois habitent rue des Rosiers, deux rue des Bleuets et deux rue des Œillets. Est-ce le nom des rues qui les inspire ?

Parmi les jardins remarquables par le jury, certains appartiennent à des habitués du concours, d'autres à de nouveaux convertis à la décoration florale.

Le premier prix a récompensé Monsieur et Madame André Lepage qui ont reçu, en plus d'un bouquet de fleurs exotiques, deux entrées pour Terra Botanica à Angers.

Au cours du pot qui a suivi cette remise de prix, tous les nominés ont échangé sur leur passion commune. La liste des participants est en ligne sur

***Lhuisserie.fr*, rubrique "Cadre de vie", volet Jardinage.**



Guyène Thibaudeau, responsable de la commission Espaces verts, a remis le bouquet aux lauréats



RÉUNION PUBLIQUE

**VENDREDI 30 MARS
20h00 à la salle polyvalente**

- Enjeux du plan local d'urbanisme en termes d'organisation des espaces, d'habitat, de services et d'équipements, de déplacements, d'environnement et de biodiversité
- Présentation des intentions des élus en matière de cartes des zonages et des règlements pour les zones urbaines (UA et UB), les zones à urbaniser (AU), les zones d'activité économique (UE), les zones agricoles (A), les zones naturelles et forestières (N)
- Point sur les zones humides et le classement des haies
- Questions/Réponses et débats entre la population et les élus



TRÈS HAUT DÉBIT

Et chez moi ?

Entreprises et collectivités vont bénéficier de la fibre optique dès août 2012. Pour les particuliers, il faudra attendre début 2013 pour que les premiers foyers soient connectés. Mais concrètement, comment ça marche ?

Subdivision progressive

Le réseau, en fil de verre ou de plastique, offre des débits 100 fois supérieurs aux liens classiques, sans perte de puissance.



Il se déploie progressivement pour se terminer en "points de mutualisation", au nombre de six à L'Huisserie. Une fois le réseau installé dans votre rue, vous devrez contacter un fournisseur d'accès à internet (FAI), partenaire de Laval THD, délégataire de l'agglomération, pour signer votre contrat. Si votre domicile n'est pas éloigné d'un point de mutualisation, vous n'aurez pas de frais pour le raccordement au réseau. Si vous êtes en campagne, une participation pourrait être demandée. Plus d'infos sur lhuisserie.fr, rubrique "Vie municipale", volet Laval Agglo.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de 50 actions locales

Avec un peu plus de deux années de recul, la commission développement durable vient d'établir un bilan des actions menées dans la commune.

Pour réaliser cet inventaire, les élus ont analysé la manière dont L'Huisserie s'est développée, dans le respect des trois piliers qui engendrent le "durable" : l'économie, le social et l'environnement.

La synthèse que nous repreneons ci-dessous a été classée, selon la hiérarchie de l'agenda 21 de Laval Agglo, en cinq grands chapitres : climat, biodiversité, épanouissement, cohésion et dynamique de développement.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics**
 - ▶ Bilan carbone avec préconisations pour une diminution des gaz à effet de serre
 - ▶ Village sportif : double vitrage salle polyvalente, mise en place d'un système de gestion technique des bâtiments, VMC double flux équipée d'un échangeur air/air salle des Rosiers
 - ▶ Groupe scolaire et périscolaire : poursuite de la mise en place du système de gestion technique des bâtiments
 - ▶ Espace du Maine : projet inscrit dans une démarche d'obtention d'un niveau THPE (très haute performance énergétique)
- Optimiser le réseau d'éclairage public**
 - ▶ Maintenir les plages de coupure de nuit dans les quartiers (22h30 - 06h30)
 - ▶ Remplacer les lampes anciennes progressivement par des lampes à faible consommation, en conservant la même qualité d'éclairage
- Participer à la production d'énergie renouvelable**
 - ▶ Installations photovoltaïques sur la façade de la salle des Rosiers
- ▶ Projet d'installations sur la salle du Fougeray
- Organiser les déplacements doux et collectifs**
 - ▶ Redéploiement des TUL sur l'agglo (Laval agglo)
 - ▶ Réalisation du chemin de la rivière
 - ▶ Aménagement d'un maillage de pistes cyclables en lien avec Laval Agglo
 - ▶ Etude sur la circulation routière en vue de proposer des aménagements en faveur des déplacements doux
- Diminuer l'utilisation des énergies fossiles**
 - ▶ Réorganisation des collectes de déchets ménagers en porte à porte, avec Laval Agglo, pour augmenter le taux de recyclage et de valorisation des déchets multi matériaux
 - ▶ Information et communication sur l'aide de Laval Agglo à l'achat de composteurs
 - ▶ Achat d'un véhicule à propulsion électrique
 - ▶ Etude de faisabilité d'une centrale de chauffage à énergie bois pour les bâtiments publics

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Proposer des repas de qualité**
 - ▶ Mise en place de repas équilibrés au restaurant scolaire à partir de produits de qualité
 - ▶ Intégration de produits bio locaux
- Favoriser les achats durables**
 - ▶ Utilisation de papier recyclé
 - ▶ Utilisation de produits d'entretien labellisés "éco"
- Adopter une conduite économique**
 - ▶ Former les agents à l'éco-conduite
- Elaborer de manière concertée le budget communal**
 - ▶ Démarche d'élaboration du budget à partir des propositions de chacune des commissions du Conseil Municipal, puis responsabilisation de l'ensemble des élus dans la mise en œuvre et le suivi du budget

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

□ Assurer la biodiversité et limiter l'utilisation des produits polluants

- ▶ Mise en place du plan de gestion différenciée des espaces
- ▶ S'interdire autant que possible l'utilisation des produits phytosanitaires

□ Préserver la ressource en eau

- ▶ Diagnostic économie d'eau pour tous les bâtiments et équipements publics de la commune
- ▶ Tonte des gazons sans ramassage
- ▶ Utilisation de paillages dans les espaces verts
- ▶ Techniques d'entretien limitant l'arrosage des terrains de football
- ▶ Mise en place de solutions d'économie de l'eau dans les écoles
- ▶ Comptage et relevés mensuels sur le réseau de distribution
- ▶ Mise en place de trois compteurs d'eau divisionnaires sur le réseau de la commune
- ▶ Raccordement sur un puits des WC de l'Espace du Maine
- ▶ Réalisation d'un schéma directeur de l'alimentation en eau potable

□ Contribuer à la trame écologique, préserver l'espace agricole

- ▶ Adoption de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)
- ▶ PLU, densification des espaces à urbaniser : 20 logements à l'hectare
- ▶ Protection d'une mare et communication sur le sujet
- ▶ Inventaire des zones humides dans le cadre du PLU
- ▶ Recensement des haies dans le cadre du PLU
- ▶ Valorisation du bois pour le projet de centrale de chauffage

□ Sensibiliser à la biodiversité

- ▶ Aménagement du parcours nature du Fougeray
- ▶ Expo-sciences

□ Aménager les voiries et les espaces

- ▶ Réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales

Epanouissement de tous les êtres humains

□ Développer les projets culturels

- ▶ Construction de l'espace culturel et associatif, rue du Maine
- ▶ Mise en projet d'une médiathèque

□ Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite

- ▶ Adoption du plan communal d'accessibilité
- ▶ Elaboration d'un programme annuel d'aménagements

□ Favoriser la vie locale

- ▶ Dispositif argent de poche en lien avec Laval agglo
- ▶ Evaluation et réécriture du projet éducatif local

- ▶ Repas des aînés annuel
- ▶ Création du marché le jeudi

□ Pérenniser l'offre de soins

- ▶ Création d'une maison de santé

□ Insérer par l'économie

- ▶ A l'Espace du Maine, introduction d'une clause « insertion par l'emploi » dans le cahier des charges d'appel d'offres pour les travaux

□ Impulser la vie associative

- ▶ Organisation du Forum des associations en lien avec celles-ci

Cohésion sociale et solidarité

Renforcer les solidarités

- Soutien à l'ADMR
- Soutien au portage des repas à domicile
- Création des jardins familiaux
- Un jardin dans ma ville : projet de carrés de jardins partagés

Insérer par l'économie

- A l'Espace du Maine, introduction d'une clause « insertion par l'emploi » dans le cahier des charges d'appel d'offres pour les travaux

Favoriser la mixité sociale

- Création de lotissements avec des bâtiments de tous types répartis dans l'espace

Etudier et protéger la chouette chevêche à L'Huisserie



La chevêche est une petite chouette aux yeux jaunes qui aime le bocage et les prairies pâturées. Elle niche dans une cavité, souvent un trou dans un vieux bâtiment ou dans un arbre. Elle est donc très dépendante de l'homme, du maintien de l'élevage et de l'existence des cavités.

En 2011, MNE a lancé une campagne pour préserver la chevêche. La Mayenne abrite une part importante de la population nationale et a donc une grande responsabilité dans sa préservation. Un groupe d'une dizaine de volontaires s'est constitué pour suivre la population de L'Huisserie. 40 nichoirs ont été posés pour faciliter sa reproduction.

Merci aux agriculteurs et aux particuliers pour l'excellent accueil qu'ils ont réservé à cette opération.

Pour vous sensibiliser

- **Nuit de la chouette**
Vendredi 17 mars
à 20h salle des fêtes
 - **Soirée Chevêche**
Vendredi 22 juin
à 20h salle des Rosiers
- Inscriptions auprès de Benoît Duchenne
02 43 68 26 78

Pose de nichoir à L'Huisserie



Un cabinet dentaire bientôt à L'Huisserie

Une partie du terrain récemment acquis par la commune va être vendue pour la construction d'un cabinet dentaire. Il se situe à proximité de la place des Enfants de l'an 2000, où sera également implantée la future maison de santé. Le chantier va débuter prochainement. L'ouverture du cabinet est prévue pour la fin de l'année.



Le terrain est situé sur l'espace des lavoirs, rue des Mines

ESPACE DU MAINE

Où en sont les travaux ?

Nous avons pu nous entretenir avec **Alexandre Capiamont**, l'architecte travaillant sur l'Espace du Maine.

BiL: Où en est-on dans l'avancement des travaux ?

Alexandre Capiamont : Ils ont commencé dans l'ancienne école de musique. Il a fallu préparer le bâtiment pour sa réhabilitation. Aujourd'hui les planchers béton sont réalisés. Parallèlement, le terrain a été arasé et les fouilles réalisées. Avec la livraison prochaine des plateformes, les fondations des bâtiments seront réalisées à 80%.

BiL: Quelles sont les préoccupations du moment ?

A.C. : Nous établissons les plans d'exécution en collaboration avec l'ensemble des entreprises. En effet, entre les plans dressés au bureau et les réalisations sur le terrain, il

est important que toutes les personnes qui interviennent sur le chantier puissent s'ajuster. Cela demande beaucoup de temps, mais je suis particulièrement satisfait de la mobilisation et de la participation des entreprises, ce qui n'est pas toujours le cas sur tous les chantiers.

BiL: Quelles évolutions sont à prévoir dans les semaines à venir ?

A.C. : Les fondations réalisées, nous allons aborder les élévations des murs. Nous commencerons par la grande salle en structure bois, puis les bâtiments "Jeunesse" en maçonnerie. Aux vacances d'été, je pense que la plupart des couvertures seront posées. Ensuite la grue sera démontée et le second œuvre pourra commencer.

BiL: Y-a-t-il eu des surprises et les délais sont-ils respectés ?

A.C. : Des surprises il y en a toujours, mais pas de dé-



Alexandre Capiamont, architecte du chantier du futur espace associatif, culturel et jeunesse

convenues obligeant l'arrêt du chantier. Par rapport à la programmation, certains travaux sont en avance d'autres un peu en retard. Cela aussi fait partie des aléas d'un chantier. Mais la situation d'aujourd'hui peut être inversée d'une semaine à l'autre. Voilà pourquoi le chantier pris dans sa globalité se passe bien.

"Vous avez la parole"

Remarques - Suggestions - Observations

Les élus et les services municipaux s'efforcent d'améliorer au quotidien l'environnement et le cadre de vie de la commune. Vos remarques et commentaires concernant votre quartier ou votre environnement peuvent contribuer à l'améliorer davantage.

Remarque : règlement de l'eau par prélèvement

"J'ai reçu ma facture d'eau de 2011 en fin d'année, comme d'habitude. Puis-je la régler en utilisant le prélèvement automatique que propose la mairie ?"

Réponse de la municipalité :

Non. Votre facture 2011 doit être réglée comme vous le faisiez habituellement, et bien sûr avant la date limite, fixée au 25 février.

Le prélèvement ne sera mis en place que pour la facture d'eau de 2012 pour les foyers qui ont fait la demande de prélèvement avant le 31 janvier dernier.

Pour les années suivantes, les dossiers de demande de prélèvement peuvent être déposés dès à présent.

Remarque : collecte des déchets, lotissement des Bois

"Les travaux de voirie de la première tranche du Bois sont terminés. Quand verra-t-on les camions de collecte des déchets passer dans notre quartier ?"

Réponse de la municipalité :

Encore un peu de patience. Les camions pourront entrer dans le lotissement dès que les travaux du nouveau giratoire d'entrée de l'Orée du Bois seront terminés.

Laval Agglomération sera en mesure de modifier son parcours de collecte courant avril.

Le début des travaux a été perturbé par la météo



Envoyez vos suggestions à la mairie sur papier libre ou par mail à : mairie.de.lhuisserie@wanadoo.fr
Pour que nous répondions à vos remarques, critiques..., votre message doit présenter un intérêt collectif

ESPACE JEUNES**Quels chantiers !**

L'opération argent de poche est reconduite en 2012 sur l'agglomération Lavalloise. Cette initiative permet à des jeunes de 16 à 18 ans de participer à des chantiers sur la commune pendant les vacances scolaires, en échange d'une rétribution.

Au programme de l'année, entretien de chemins de promenade, peinture sur transformateur ERDF ou plantation et aménagement de différents espaces verts de la commune.



N'attendez pas le dernier moment pour participer, les places sont limitées. Prenez contact dès maintenant avec Bruno ou Yohann à l'Espace Jeunes en téléphonant au 02 43 69 23 99.



L'Espace Jeunes vient de créer un lien pour présenter des photos et des vidéos prises pendant les vacances.

Vous pouvez vous connecter pour visionner les dernières vacances sur lhuisserie.fr, rubrique "Enfance-Jeunesse-Seniors", volet Espace Jeunes.

A vos agendas !**Mercredi 4 juillet****Festival des épouvantails**

L'*Huisserie en musique* se déplace au centre-bourg pour une soirée avec animations de rue et musique.

**Marché public**


Le marché "ambiance de Noël", qui s'est déroulé le jeudi 15 décembre, a été animé avec brio par les enfants de la chorale de L'Huisserie

A la rencontre des aînés

Les membres du comité communal d'action sociale (CCAS), bénévoles et élus, sont allés porter une boîte de chocolats chez 38 personnes, âgées de plus de 80 ans et vivant seules.

Cette visite est surtout l'occasion d'échanger avec les plus anciens sur leurs besoins et leurs désirs.

Pour ceux de nos aînés qui souhaitent vieillir dans leur maison, les mesures de maintien à domicile, mises en place sur L'Huisserie par les services de l'ADMR et soutenues par la municipalité, répondent à leurs demandes.

Gladys Tardif, adjointe aux affaires sociales, remettant des chocolats

**Repas des aînés**

samedi 31 mars à 12h
à la salle polyvalente

ETAT CIVIL**Naissances**

- **Lola Pauchard**
née le 25 octobre
(La Poulinière)
- **Nora Hamelot**
née le 26 octobre
(13 rue des Mimosas)
- **Mattia Defraîne**
né le 12 novembre
(18 La Mégnannerie)
- **Mathis Lefevre Georgelin**
né le 20 novembre
(10 rue des Lauriers)
- **Mila Moreau**
née le 21 novembre
(12 rue des Ruisseaux)
- **Shana Rocton**
née le 23 novembre
(7 rue des Ruisseaux)
- **Gabriel Rimbault**
né le 27 novembre
(9 domaine de Chantemerle)

- **Elouann Le Tiec**
né le 28 novembre
(11 ZA du Grand Chemin)
- **Thao Laurent**
né le 1^{er} décembre
(12 impasse de la Tranquillité)
- **Elise Rossignol**
née le 5 décembre
(16 allée du Chèvrefeuille)
- **Lizy Clément**
née le 15 décembre
(10 rue des Lauriers)
- **Léna Gilles**
née le 20 décembre
(2 rue des Ruisseaux)
- **Elsa Duchemin**
née le 31 décembre
(14 impasse de la Calehuée)
- **Romane Le Boulanger**
née le 1^{er} janvier
(38 rue de la Perruche)
- **Théo Paris**
né le 7 janvier
(6 rue de l'Origan)

- **Ethan Guitton**
né le 1^{er} février
(14 rue des Lauriers)

Décès

- **Marie-Louise Poirier, veuve Martin**
le 30 octobre
- **Joël Hamelot**
le 9 novembre
- **Nadia Ghochmane**
le 9 novembre
- **Roger Rameau**
le 17 novembre
- **Christiane Lemonnier-Dubourg**
le 20 novembre
- **Raymonde Lainé, veuve Chéreau**
le 29 novembre
- **Alice Bazillon, veuve Comère**
le 6 décembre
- **Marguerite Guittet, épouse Guenier**
le 6 décembre
- **Jean-Pierre Gallouët**
le 26 décembre
- **Roger Tous**
le 3 janvier
- **Marie Burban, veuve Dubois**
le 6 janvier
- **Lucien Tébaud**
le 6 janvier
- **Marie-Thérèse Durand, veuve Cromer**
le 8 janvier
- **Madeleine Nobis, veuve Gaubert**
le 14 janvier
- **Michel Jouneaux**
le 19 janvier
- **Edmond Marlin**
le 8 février

2012, nouvelle carte électorale

Les opérations de refonte des listes électorales interviennent généralement tous les 3 à 5 ans.

Ce sera le cas cette année. Les listes vont être remises en forme au cours du mois de mars.

Cela va entraîner l'attribution d'un nouveau numéro à chaque électeur, qui recevra donc une nouvelle carte.

C'est ce nouveau document qui devra être utilisé pour les scrutins à venir. Les anciennes cartes ne seront plus valables.

AVIS DE RECHERCHE

Foyers témoins pour déchets

Laval Agglomération cherche des foyers témoins pour aider à mieux connaître nos pratiques quotidiennes dans la manière de prévenir, réduire, trier les déchets.

Le suivi demandé au foyer témoin est de peser l'ensemble de ses déchets pendant un mois, sans changer ses habitudes.

Il devra ensuite adopter pendant quatre mois un ou plusieurs gestes de prévention pour les réduire.

Les familles concernées seront accompagnées par le service environnement de l'agglomération.

Il n'y a pour l'instant aucune famille sur L'Huisserie, commune volontaire pour cette action. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la mairie ou le service environnement de Laval Agglo (02 43 49 85 95).

Vie d'équipe et projets 2012

Le 6 janvier, le maire a présenté les vœux de la municipalité en faisant un constat à mi-parcours du mandat et en survolant les grands dossiers de 2012.

Mais il a d'abord tenu à rendre hommage aux élus qui l'appuient avec un bel esprit d'équipe, emprunt d'écoute et d'échanges, et avec une volonté marquée pour la maîtrise des budgets.

Pour le projet local d'urbanisme (PLU) une réunion

publique est prévue (voir page 3) avant soumission au conseil municipal. Concernant l'urbanisme, le lotissement du Bois va se terminer et les réflexions pour celui de la Perrine vont être lancées. Parallèlement une étude sur l'aménagement du centre-bourg sera programmée.

Le projet phare pour 2012 concernera la maison de santé, initié en 2011. Son implantation, rue des Mines, est prévue sur deux niveaux pour



permettre d'éventuelles extensions, à terme.

Les travaux rue du Maine vont se poursuivre jusqu'en 2013. En parallèle, un groupe de travail va se mettre en place pour hiérarchiser toutes les réflexions sur un projet de médiathèque, préparant ainsi un dossier que gèrera la prochaine équipe municipale.



Lors de cette soirée bilan, les projets sont évoqués avant d'échanger entre invités



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Découverte mutuelle

Début décembre, la municipalité a accueilli une trentaine des 95 familles installées dans la commune en 2011. Les couples récemment arrivés et qui recherchent un terrain pour construire ont compris qu'il leur faudra attendre la mise

en service du lotissement de La Perrine. Le maire a précisé que la quarantaine de nouveaux logements chaque année permettrait de conserver une commune à taille humaine, dans laquelle il fait bon vivre.

La plupart des personnes présentes ont indiqué que leur venue à L'Huisserie relève d'un choix personnel. Cette rencontre a permis aux invités et aux élus de mieux faire connaissance et de bavarder tranquillement.



Les parents posaient leurs questions et Anne-Lyse, du Château des Mômes, s'occupait des enfants

